

Suisse

Trafic téléphonique du 1^{er} janvier au 31 décembre 1944

journellement : env. 150 appels reçus
env. 140 appels lancés

soit du 1^{er} janv. au 31 déc. 1944 : env. 45.000 appels reçus
env. 42.000 appels lancés

A l'occasion de la collecte du 1^{er} août 1944, dont la recette était destinée à la Croix-Rouge suisse, une propagande intense, faite pendant toute l'année, visait en premier lieu à renseigner le peuple suisse sur le travail accompli par la Croix-Rouge suisse. Pour la première fois, le Comité central a décidé d'exposer, en commun avec le Comité international de la Croix-Rouge, à la Foire d'échantillons de Bâle. Le succès en a été réjouissant.

Encouragé par ce début et désireux de tirer le meilleur parti des frais engagés, le Comité central a décidé d'exposer également — mais cette fois-ci sans le Comité international — au Comptoir de Lausanne et à la Foire de Lugano. Les résultats de ces expositions ont été très satisfaisants.

La Croix-Rouge suisse a mis son personnel et son matériel à la disposition de l'armée, mais, en plus de ce Service sanitaire volontaire, elle a, surtout au cours de 1944, assumé dans d'autres domaines toute une série de tâches et de prestations, qu'elle a effectuées dans l'intérêt de la population du pays et pour décharger l'armée et les autorités. Une tâche complexe ayant été imposée à l'armée par l'afflux subit en Suisse de nombreux réfugiés et internés, les sections de la Croix-Rouge ont pu rendre, à cette occasion, des services appréciables lors de l'accueil des enfants réfugiés arrivés des zones frontières; ces enfants étaient pris en charge par l'armée jusqu'au moment de leur remise au Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Il était naturel que les sections des régions frontières eussent à faire la plus grosse partie de ce travail.

La Croix-Rouge suisse, ayant pris ainsi une part importante dans l'ensemble de l'œuvre d'aide aux réfugiés, fut invitée à participer à la Commission d'experts pour les réfugiés, organisée par le Département fédéral de Justice et Police : la Croix-Rouge suisse est également représentée dans toutes les sous-commissions de cette Commission. De plus, elle a adhéré, au printemps de 1944, à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés.

Conformément aux statuts, le matériel de la Croix-Rouge suisse a été remis, en 1939 et en 1940, au Service de santé de l'armée, où il se trouve entreposé. Il ne doit être utilisé qu'en cas de guerre et n'est donc plus à la disposition de la Croix-Rouge suisse avant la démobilisation totale de l'armée. D'autre part, l'afflux constant de réfugiés a eu pour effet de multiplier les demandes qui lui étaient adressées par le Service territorial, la Division de police et le Secours aux enfants. Aussitôt que la Croix-Rouge suisse se déclare disposée à apporter sa collaboration, on fait appel à elle pour obtenir du matériel, des couvertures, des draps, des essuie-mains, des matelas, etc.

Sans pouvoir résumer, ni même signaler, toutes les actions relatées dans le rapport, nous mentionnerons la collecte en faveur des internés et des réfugiés, l'organisation de convois de grands blessés à travers la Suisse, la réinstallation de l'Institut suisse de sérums et de vaccination, l'assistance aux militaires tuberculeux, la question des infirmières, la collecte de la Fête nationale de 1944, le transport de malades dans les régions montagneuses, la distribution de plaques d'identité.

Dans la partie intitulée « La Croix-Rouge au service des pays sinistrés », il est rendu compte du secours aux enfants, de l'activité du Comité pour les actions de secours sous le patronage de la Croix-Rouge suisse, de la lutte contre les épidémies, de l'action en faveur des internés civils grecs, d'une avance à la Croix-Rouge finlandaise, de l'aide à l'Italie, du secours à la France, etc.

Enfin, un chapitre est consacré à la Croix-Rouge suisse et à la préparation des secours d'après-guerre, en particulier à la lutte contre les épidémies, aux missions ambulantes chargées de donner des soins aux invalides, à la distribution de vivres et au secours aux familles.

Turquie

Revue du Croissant-Rouge turc

Dans son numéro d'octobre 1944, la revue du Croissant-Rouge turc ¹ contient les articles ci-après :

¹ *Kizilay*, octobre 1944.